



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Bordeaux, le 21 octobre 2025

***Aides PAC 2025 : près de 43 000 exploitations bénéficient du versement des avances aux agriculteurs depuis le 16 octobre en Nouvelle-Aquitaine***

Conformément à l'engagement pris par la ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire, les avances sur les aides de la campagne 2025 de la PAC sont versées aux agriculteurs à compter du jeudi 16 octobre, soit dès le premier jour autorisé par la réglementation européenne, et au taux maximal prévu. Cet engagement se traduit aujourd'hui par des paiements effectifs sur les comptes des exploitants agricoles.

Dans un souci de simplification et afin d'apporter un soutien de trésorerie particulièrement attendu à cette période de l'année, la ministre avait décidé en novembre 2024 que, dès 2025, toutes les exploitations puissent percevoir leur avance PAC, même si les contrôles sur site ne sont pas encore finalisés.

En Nouvelle-Aquitaine, 42 898 exploitations percevront ce premier versement, soit 98,06% des demandeurs d'aide de base (taux supérieur à la moyenne nationale de 97,5%), ce qui représente une nette augmentation par rapport à 2024 (92,3%).

La ministre a également décidé de fixer les avances au taux maximal autorisé exceptionnellement par la réglementation européenne pour 2025, soit :

- 70 % pour les aides du premier pilier
- 85 % pour l'Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels (ICHN),

Entre le 16 et le 20 octobre, 672 millions d'euros ont ainsi été versés en Nouvelle-Aquitaine par l'Agence de Services et de Paiement (ASP) au titre des aides du premier pilier de la PAC et de l'ICHN, soit 57 millions d'euros de plus qu'en 2024. Le paiement du solde de ces aides interviendra, comme chaque année, à partir de la première quinzaine de décembre.

*Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde : " Ce versement record des avances sur les aides PAC 2025 à près de 43 000 exploitations agricoles de notre région illustre l'engagement de l'État en Nouvelle-Aquitaine envers celles et ceux qui nourrissent notre pays. Dans un contexte économique difficile pour le monde agricole, cette mesure traduit l'engagement du Gouvernement à soutenir concrètement nos agriculteurs. "*